

MICHEL SAPIN MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AXELLE LEMAIRE SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU NUMERIQUE ET DE L'INNOVATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 19 janvier 2017 N° 127



Annonce du French Tech Visa pour attirer les talents étrangers de la tech en France.

L'objectif de l'action publique French Tech est la croissance des startups françaises pour faire émerger en France de nouveaux grands leaders internationaux. Ces entreprises en très forte croissance recrutent en masse et créent beaucoup d'emplois.

L'accès aux meilleurs talents est un des leviers fondamentaux de cette croissance. C'est pourquoi la France dans un contexte de compétition mondiale doit mobiliser tous ses atouts pour internationaliser son écosystème de startups en renforçant son attractivité vis-à-vis des talents tech internationaux, et faciliter leur accueil au sein de l'écosystème French Tech.

Forte de l'expérience positive d'intégration d'entrepreneurs étrangers en France dans le cadre du programme French Tech Ticket, la mission French Tech annonce le programme French Tech Visa pour attirer en France et faciliter l'accueil de 3 types de profils : entrepreneurs, salariés et investisseurs internationaux.

Ce programme French Tech Visa, qui devrait être lancé au printemps 2017, s'appuie sur le nouveau titre de séjour Passeport Talents mis en place fin 2016. http://visa.lafrenchtech.com

Le French Tech Visa désigne une procédure simplifiée et accélérée pour l'obtention d'un titre de séjour et en premier lieu d'un Passeport Talents, pour les talents étrangers éligibles.

Accéder au dossier de presse détaillant le dispositif du French Tech Visa et rappelant les deux premières étapes du programme French Tech Ticket : http://www.lafrenchtech.com/ressources

Contact presse:

Mission French Tech: 01 53 18 45 65 - marie.gallas-amblard@finances.gouv.fr

